



Femme enceinte et en accident de travail

Par **olioveirameireles**, le **03/07/2016 à 09:26**

bonjour rnje suis enceinte de deux semaines, je suis en accident de travail et mon médecin m'a dit que ça va durer un peu de temps vu que je me suis déchiré le tendon de l'épaule, rnquelle droits j'ai sur ma grossesse et mon accident du travail?

Par **morobar**, le **03/07/2016 à 16:31**

Bjr,rnVous avez le droit de poursuivre votre grossesse.rnVous recevrez les IJSS pour l'arrêt de travail en AT avec complément de l'employeur selon vos droits.rnEt selon le cas, vous terminerez votre arrêt en congé maternité si celui-ci n'est pas écoulé.